

AFFAIRE N° 25

REFECTION DE L'ALLEE DES SAPHIRS

APPROBATION DU MARCHE D'ETUDES

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de bien vouloir approuver le marché d'études passé avec le B.C.E.O.M. d'un montant de 396 237,65 F T.T.C. pour la réfection de l'Allée des Saphirs.

Le Maire donne lecture des avis des Commissions.

Commission des Travaux Publics

Elle est favorable.

Cette voie devra être refaite dès que possible. Le coût des travaux sera de l'ordre de 6 000 000 F.

Commission des Finances

Elle émet également un avis favorable.

Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 901 - article 233-103 du budget de 1988.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le rapport, ainsi que les avis des Commissions,
sont adoptés à l'UNANIMITE.

Pour extrait certifié conforme,
Saint-Denis, le 22 DEC. 1988

LE SECRETAIRE GENERAL
Y. CROCHET

